

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Compte-rendu affiché le : 14 Avril 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 Avril 2023

N° 23-04-06

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**OBJET :**

Régie service animation –  
Tarifs salon de la  
gastronomie

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS – Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE - André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE - Régine CHEVALLIEZ à Philippe DENIS - Serge GRANGE à Suzanne BOICHON - Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Lydie THOLLOT à Jacques DECHANDON.

Membre absent : Solange MORERE.



Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

20 AVR. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

**REGIE SERVICE ANIMATION – TARIFS SALON DE LA GASTRONOMIE**

Madame Arlette PEREIRA, adjointe au Maire déléguée à la culture, rappelle qu'à compter de l'édition 2023, l'organisation du Salon de la Gastronomie est reprise en régie.

Il est donc nécessaire de fixer les tarifs de location d'un stand.

La proposition est la suivante :

- 80€ pour les exposants extérieurs
- 60€ pour les exposants baldomériens

La location comprend :

- Un espace stand de 3m de large par 2 m de profond
- Durée : 2 jours > Horaires : (installation de 7h à 10h) ouverture 10h à 19h / dimanche de 10h à 18h (démontage le dimanche soir de 18h à 20h)
- Matériel mis à disposition : 2 tables + 2 chaises + arrivée électricité

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** les tarifs de location de stand présentés ci-dessous, effectifs à compter de 2023, à savoir :
  - Exposants extérieurs : 80 €
  - Exposants baldomériens : 60 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 14 Avril 2023.

LE MAIRE  
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Gérard ALLANCHE

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du  
20 AVR. 2023  
Mairie de Saint-Galmier

